

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 3 Avril 2001

Décret n° 2001-114/ MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans les  
cadres des services sociaux (enseignement); en tête :  
monsieur **MOYAMY Jonas Rufin**.  
(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VISAS :
- Vu l'acte fondamental;
  - Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;
  - Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
  - Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
  - Vu le décret n° 67/272 du 02 septembre 1967 modifiant les articles 22 et 57 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;
  - Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;
  - Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;
  - Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;
  - Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;
  - Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;
  - Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
  - Vu la note de service n° 1318/MEPS-CAB-DGAS-DPAA-SP du 19 novembre 1999 portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;
  - Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :

*C. Rufin*



*[Handwritten mark]*

**Article 1** : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement technique (CAPCET), obtenu à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II, des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur technique adjoint des lycées techniques stagiaire, indice 650, titularisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> échelon, indice 710, ACC= néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement technique et professionnel, chargé du redéploiement de la jeunesse, de l'instruction civique et des sports, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du Diplôme
1.	MOYAMY (Jonas Rufin) né le 08 avril 1963 à Djambala.	21 janvier 1992	21 janvier 1993	Génie Civil
2.	NZOUMBA-MOUROKO (Gisèle Gertrude) née le 10 juillet 1968 à Brazzaville.	10 février 1992	10 février 1993	Sciences et Techniques Administratives
3.	PAKA née TATY KOUANGA (Emilienne) née le 19 février 1964 à Pointe-Noire.	09 avril 1992	09 avril 1993	Sciences et Techniques Sociales
4.	MALESSI (Antoine Guychou) né le 17 août 1963 à Moussia.	17 février 1992	17 février 1993	Sciences et Techniques Economiques
5.	NGASSAKI (Alain Boniface) né le 26 décembre 1967 à Fort-Rousset.	17 février 1992	17 février 1993	Electronique
6.	GOMA (Mélanie Agathe) née le 27 mai 1968 à Mouyondzi.	22 janvier 1992	22 janvier 1993	Sciences et Techniques Sociales
7.	MIATOUKA (Yvette Emma) née le 12 février 1967 à Brazzaville.	21 janvier 1992	21 janvier 1993	Sciences et Techniques Sociales
8.	KAYA Socrate (Alias Presley) né le 13 novembre 1966 à Brazzaville.	03 février 1992	03 février 1993	Electrotechnique
9.	KOULENGANA née MIATAYENI KINENGUE (Cornélie) née le 25 décembre 1963 à Kimouangou.	05 novembre 1992	05 novembre 1993	Sciences et Techniques Sociales
10.	BATEZA (Dieudonné) né le 25 août 1966 à Brazzaville.	15 février 1992	15 février 1993	Sciences et Techniques Economiques
11.	MATONDO (Dominique) né le 28 mai 1966 à Mfouati.	04 février 1992	04 février 1993	Génie Civil

12.	MATONGO (Aimé Marcellin) né le 18 mai 1969 à Pointe-Noire	21 février 1992	21 février 1993	Electrotechnique
13.	MADZOU MOU (Martial) Fernand, né le 02 juillet 1965 à Pointe-Noire.	05 février 1992	05 février 1993	Electronique
14.	MBOUNGOU (Bernadette) née le 30 août 1962 à Pointe-Noire	20 février 1992	20 février 1993	Electrotechnique
15.	EYALA BANJUONO, né le 09 octobre 1964 à Kinshasa-Zaïre	01 février 1992	01 février 1993	Génie Mécanique ( fabrication)
16.	MIKEMI (Flora) née le 25 février 1965 à Pointe-Noire	24 février 1992	24 février 1993	Sciences et Techniques Sociales
17.	MAHOUNGOU (Jean-De-Dieu Georges) né le 19 septembre 1967 à Kimbenza-Ndiba	20 janvier 1992	20 janvier 1993	Génie Mécanique ( fabrication)
18.	MOUKANA (Jean Pierre) né le 28 décembre 1964 à Mvouti	17 février 1992	17 février 1993	Electronique
19.	BAZOLO ( Michel) né le 5 juillet 1961 à Loumou.	18 février 1992	18 février 1993	Génie Mécanique ( fabrication)

**Article 2 :** Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>e</sup> échelon, indice 780, Acc= néant, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

*AA*

*Cilsey*

**Article 3** : Conformément au décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

**Article 4** : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 3 Avril 2001

Par le Président de la République,

Denis SASSOU NGUESSO

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

Jeanne DAMBENZET

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement technique, et  
professionnel, chargé du redéploiement de la  
de l'instruction civique et des

André OKOMBI SALISSA

**AMPLIATIONS :**

JORC	2
DGFP/DPME	3
MFPRAP/SST	3
DGB	3
DGCF	2
METPRJCS	2
DAAP	2
INTERESSES	19
DOSSIERS	57
SGG/BC	2/